

CVL DE MAUDE

MAULD'INFO N° 41

CUL DE MAULDE, À MAULDE-SUR-L'ESCAUT

En cartouche: «Cul de Maude». – Vue prise vraisemblablement du sud-est.

Le commentaire qui précède a déjà présenté ce fragment de village. Dans cette jolie vue s'ouvre devant nous la route qui mène vers Bléharies et Tournai; elle longe au second plan le chœur d'une modeste chapelle, construite au XVI^e siècle pour servir de secours à l'église paroissiale située – ici encore – à proximité de l'Escaut et donc exposée aux inondations. Cette église paroissiale fut abandonnée après 1665 et l'on transféra définitivement le culte dans cette ancienne chapelle qui fut agrandie, transformée et finalement en 1780 remplacée par un grand édifice, voué à son tour aux destructions de la Grande guerre.

Un point d'histoire curieux, c'est la contestation qui naquit après le traité des limites de 1769. La France avait par cette convention renoncé au village de Bléharies, en échange d'autres terres qui ne nous intéressent pas ici. Mais quel devait-être le sort du Cul de Maulde qui depuis toujours formait une unité avec Bléharies? Les gens de loi de ce dernier village ou les autorités de Tournai désiraient conserver cette terre sous leur contrôle et, naturellement, on pensait autrement à Saint-Amand ou à Paris. C'est ce dernier point de vue qui l'emporta.

On voit très bien sur cette peinture l'architecture des maisons de cense, avec leurs vastes toits et leurs murs de torchis sur une armature de clayonnage. L'espèce de montagne qui bouche l'horizon est évidemment chimérique.

H.P.

MAULDE DUCASSE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2003

CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par "MAULD'JOIE"

Au boulo-drome-parking de l'école

Doublette-Partenaire au choix- Mise : 3 € / joueur

Inscription à 14h00 - Jet au but à 14h30

Prix : Mises + 100 € de primes + coupes



SOIREE "FRITES-MOULES"

Organisée par "Les sapeurs-pompiers"

À la salle des fêtes à partir de 19H00



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2003

COURSE CYCLISTE



Régionales 1 et 2

organisée par "Sports et Loisirs"

Départ à 15h rue du Pont de Maulde

Arrivée petite rue "Chez Bernard"

18 tours de circuit pour 99kms



CONCERT DE MUSIQUE



à 19 heures salle des fêtes

par "Les amis de PECQ"

Entrée gratuite

 **ATTRACTIONS FORAINES SUR LA PLACE**

Chers Amis,

Nous voici « déjà » arrivés à la rentrée, après des vacances bien méritées pour beaucoup d'entre nous.

Des vacances placées sous le signe de la chaleur.

Nous n'étions pas habitués à de telles températures, pour les personnes âgées, la canicule a fait beaucoup de victimes, avec des services pris un peu au dépourvu, mais qui peut prévoir le temps qu'il va faire !

Les incendies dans le midi, qui ont ravagé une bonne partie du patrimoine forestier et entraîné malheureusement le décès de plusieurs personnes.

Nous voici repartis pour une année, avec encore beaucoup de travail !

La révision de notre P.L.U., qui n'est pas une petite affaire, une réunion publique aura lieu à cet effet début octobre, afin d'informer tous nos concitoyens sur l'évolution et aussi leur permettre d'apporter leurs idées et leurs remarques.

La rentrée des classes qui cette année se passe bien avec 85 enfants inscrits.

Nos bambins de maternelle, se retrouveront dans des locaux flambants neufs, travaux réalisés par notre équipe technique.

Courant octobre nous devrions voir la réalisation du plateau multisport par la C.A.P.H.

A présent, je vous laisse à la lecture de notre Mauld'info et vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2003 - 2004.

Mme le Maire
E.GUISLAIN

REUNION DE CONSEIL du 30 janvier 2003

Présents : Mmes GUISLAIN, SIMON, VASTESAEGER, DROISSART, COPIN
Mrs DHONDT, BEAURY, JOSEPH, BOUCHEZ, BEAUMONT, GABEZ, DUEE,
DUSART, LOHEZ, LEGROS.

Délibérations :

Adhésion au SIAN des communes l'Alaincourt, Mayot (Aisnes), Broxeele, Estaires, Floyon, Haversberque, La Gorgue, Le Darlieu, Lederzeele, Merckeghem, Merville, Neuf Berquin, Preux au Bois (Nord), Laventie (Pas de Calais). Le Conseil accepte l'adhésion de ces communes et leur retrait du SIVOM Flandres Sud. .

Adhésion au SIDEN des communes de Preux au Bois (Nord), Alaincourt, Cerisy, Grougis, Moy de l'Aisne, Remigny, Vauxaillon (Aisne). Le Conseil accepte l'adhésion de ces communes.

Information sur le PLU : Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la première réunion du PLU, pour informer les conseillers non présents lors de cette première réunion.

Questions Diverses :

- Carrière de la petite rue à la Trinquette : Aménagement reporté car devis trop cher.
- Sécurité Petite Rue : Madame le Maire a reçu la visite de Mr Leduc responsable voirie à la CAPH pour déterminer les zones accidentogènes de la commune.
- Plateau Multisports : Mr Richlak doit amener le projet vendredi 31 janvier.
- Mr Dusart informe que les cailloux ont été étalés comme prévu dans les carrières.
- Madame le Maire fait part d'un courrier de la CAPH concernant des voyages découverte qui seront proposés aux jeunes de 18 à 20 ans des communes membres.

REUNION DE CONSEIL du 27 mars 2003

Présents : Mmes GUISLAIN, SIMON, VASTESAEGER, DROISSART, COPIN,
Mrs DHONDT, BEAURY, JOSEPH, BOUCHEZ, DUEE, DUSART, LOHEZ,
GABEZ, LEGROS.

Absent excusé : Mr BEAUMONT

Délibérations : Mme le Maire fait part au Conseil du changement de la composition du Syndicat Intercommunal de Secours de l'Amandinois (S.I.S.A.) les délégués de sept communes de la CAPH étant remplacés par des délégués communautaires et du changement de statuts. Le Conseil prend acte des modifications.

Mme le Maire donne lecture de divers courriers de demandes de subventions,

- Association cocagne demande de subventions bons d'achats : Le Conseil refuse,
- Handicapés et accidentés du travail, .10 E/Habitant, le conseil refuse,
- Le psychologue scolaire mis en place à Mortagne, demande une participation des communes de son secteur au budget de fonctionnement.

Le Conseil demande à connaître approximativement le montant du budget et de diviser par le nombre de communes concernées et donne son accord de principe.

Réunion avec la D.D.E, Petite Rue, pour la route départementale traversant une agglomération, les travaux sont à la charge de la commune.

Mme RABAT, Présidente de l'Association « Raices Latinas » propose de se produire gracieusement pour toutes les manifestations dans la commune et remercie la Municipalité pour la subvention accordée à leur groupe.

REUNION DE CONSEIL du 2 mai 2003

Présents : Mmes GUISLAIN, SIMON, Mrs BEAURY, DHONDT, DUEE, BOUCHEZ, JOSEPH, GABEZ, DUSART, LEGROS, LOHEZ, BEAUMONT.

Absents excusés : Mmes VASTESAEGER, COPIN, DROISSART

P.L.U. Mme le Maire fait le compte rendu des premières réunions d'études. Le Conseil est d'accord pour supprimer la zone UAa et mettre d'autres zones à bâtir.

Divers : Accord du Conseil municipal pour transformer le contrat C.E.S. de Pluchart Sébastien en contrat C.E.C.

REUNION DE CONSEIL DU 5 juin 2003

Présents : Mme GUISLAIN, DHONDT, JOSEPH, BOUCHEZ, COPIN, GABEZ, DUEE, LEGROS, DUSART, SIMON Caroline, BEAURY André, BEAUMONT, DROISSART Marie-Paule.

Absents excusés : VASTESAEGER Monique, LOHEZ Jean-Claude

Délibérations :

Madame le Maire nomme le personnel d'encadrement du C.L.S.H. :

Directeur Mr BOUCHEZ,

Monitrices : DESMONS Céline, GUYOT Ludivine, CARPENTIER Emilie, GRIFFA Hélène, DELPLANQUE Betsy, BLAIRON Céline.

Exceptionnellement cette année 6 monitrices sont nommées, afin que 4 puissent valider leur BAFA. Les goûter seront donc distribués par les monitrices et non par le personnel d'entretien.

Aides monitrices : Amélie GUYOT, GRIFFA Sophie, RENARD Gwenaëlle, PAPIN Jérôme et MIDAVAINÉ Marjorie.

Le Centre de Loisirs fonctionnera du 1 au 31 juillet 2003 de 13 h 30 à 17 heures.

Madame le Maire et le Conseil fixent le nouveau tarif du centre de loisirs.

Mme le Maire fait part du courrier du SDIS concernant la mise à disposition de la caserne de Maulde et demande au Conseil l'autorisation de signer une convention de location de la caserne pour un loyer de 2173 E/an révisable selon indice. Le Conseil donne son accord.

Madame le Maire fait part du courrier de la SPA concernant une nouvelle convention, participation forfaitaire de 0.0405 E/Habitant ; convention conclue jusqu'en 2007. Le conseil donne son accord pour que Madame le Maire signe cette convention.

Mme le Maire donne lecture d'un courrier du S.I.D.E.N. concernant la modification de ses statuts. Le Conseil prend acte de la modification.

Informations : A compter du 1^{er} juin la Sté Chanks assurera le ramassage des ordures ménagères dans les mêmes conditions que Sita Nord.

REUNION DE CONSEIL du 27 juin 2003

Présents : Mme GUISLAIN, Mrs BEAURY, JOSEPH, DUEE, GABEZ, LEGROS, DHONDT, BOUCHEZ, Mme SIMON C, VASTESAEGER, DROISSART.

Absents excusés : Mme COPIN, Mrs DUSART, BEAUMONT et LOHEZ.

Chasse : Mme le Maire fait part au Conseil de son intention de prendre un arrêté limitant la chasse uniquement le dimanche et aux seuls habitants de la commune.

Questions diverses : Carrières agricoles, accord du conseil pour reconduire l'opération de réfection des carrières agricoles.

Ecoles : lecture du rapport conseil d'école, 85 enfants prévus à la rentrée 2003 - 2004.

Les travaux du plafond de la maternelle commenceront début juillet.

Le plateau de sports : la C.A.P.H. prévoit fin septembre.

Informations : P.L.U., Réunion avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture le jeudi 3 juillet à 9 h 30.

Réunion le lundi 4 août à 14 h avec le bureau d'études,

Réunion le 11 septembre à 19 h Conseil et bureau d'études.

LE PETIT MOT DE NOS ASSOCIATIONS...

SPORTS et LOISIRS

Le prix de la Municipalité, en juin, a bénéficié d'un temps estival. L'engouement des courses cyclistes est toujours présent ; preuve en est le public très nombreux et les 86 participants qui se sont démenés et ont fait un beau spectacle.

La victoire fut remportée par un Mauldois d'adoption ; Loïc CAPELLE, à plus de 40 Km/h. La 2^{ème} place revint à BODCHON de U.V. Jeumont, le V.C. Maubeuge se classe 3^{ème} avec VINCENT, Félicitations à tous.

Rendez-vous le 28 septembre prochain, pour la deuxième épreuve de l'année. Le traditionnel couscous aura lieu le 15 novembre.

ASSOCIATION « RAICES LATINAS »

Notre association a vu son activité débiter en septembre 2001 et a pour vocation de pratiquer les danses d'origine Latine.

Le belle culture Amérindienne a été enrichie par des traditions Européennes et on retrouve cette influence dans les différents styles de musique et de danse dans tous les pays du continent Américain.

C'est pour rendre hommage à cette diversité que le spectacle de la saison 2003-2004 aura pour thème :

« Un continent aux mille couleur et mille saveurs »

Nous voudrions remercier la Municipalité, le Conseil Général et les parents pour leur soutien et leur aide qui nous ont permis de présenter notre premier spectacle sur des danses folkloriques Argentines.

Le groupe s'est aussi produit à Château-l'Abbaye lors de la fête de la musique et à Thun le 14 juillet.

Nous débiterons les cours le mercredi 10 septembre à la salle des fêtes.

- Enfants de 4 à 6 ans : 10 h à 11 h
- Enfants de 7 à 11 ans : 11 h à 12 h
- Ados : 14 h 30 à 15 h 30

La cotisation annuelle est de 25 euros (réduction pour les membres d'une même famille).

Toute information complémentaire peut-être obtenue auprès de Mmes RABAT (06.74.32.22.81) et FAUVET (06.89.23.82.82)

La Présidente
Mme RABAT

Club A.R.L. Mauldois

Amitié – Rencontres – Loisirs

Message aux plus de 55 ans de Maulde

Ne restez pas dans la solitude

Sachez profiter de l'ambiance d'un club dynamique

Venez donc un mardi ... faire un tour (entre 14 et 18 h)

Salle des Fêtes

« Simplement pour vous rendre compte de l'ambiance »

**L'occasion de 'Taper le carton' avec des copains
ou de faire un Scrabble avec des copines**

**Nous savons que le plus difficile est de venir la première fois ... après !
« Le mardi ... c'est sacré » ... plus d'autres rendez-vous**

Sachez qu'avec le club ... il y a les sorties

En juin il y eu un voyage à Dinant (Belgique)

En juillet la fête du club fût un succès

En août une journée à la mer à Ostende

Et d'autres projets sont en cours

Attention : au club rien n'est obligatoire

Pour info : Frais d'adhésion (en 2003) 10,00 euros pour l'année (pour ceux que cela intéresse)

AMICALE LAIQUE MIXTE DE MAULDE

Mauldoises, Mauldois,

Voici la rentrée ! Et l'Amicale se prépare déjà pour une nouvelle année scolaire riche en festivités pour le bonheur des petits et des grands.

La fête des écoles du 14 juin 2003, fût, malgré la pluie, une journée réussie. Jeux, cadeaux, tombola, pétanque... ont ravi tous ceux présents ce jour là. Nous remercions les personnes venues assister à notre premier repas concert, animé par « Blue Light ».

Notre prochaine réunion aura à son ordre du jour, l'élaboration du calendrier des futures fêtes avec :

- en novembre, Halloween et la collecte de bonbons de nos petits monstres d'un jour,
- le 13 décembre notre marché de Noël, et la présence du Père Noël qui offrira des cadeaux aux enfants de l'école Marcel DHOT,
- en février le carnaval...

et beaucoup d'autres nouveaux projets, pour nous emmener jusqu'en juin et la fête des écoles.

Cette année encore, pour la préparation et l'organisation de ces fêtes, nous avons besoin d'idées nouvelles et d'aides.

Nous sommes ouverts à tous, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Il suffit de vous adresser auprès de notre Président Claude BONDROIT au 03.27.26.38.86 ou de Mmes LEDRU au 03.27.25.90.58 et VERDONCQ au 06.71.09.47.45.

NOUS RECRUTONS TOUJOURS !

Notre bureau est composé de manière suivante :

Le Président Claude BONDROIT, le Vice-Président Laurent BAILLON, la Secrétaire Adjointe Sabrina VERDONCQ, la Trésorière Christine LEDRU, le Trésorier Adjoint Bruno SOUCHET et les Commissaires aux Comptes Mmes Catherine LECOCQ, Sabine VANSTRACEELE et Martine GONZALEZ.

Un poste de secrétaire ou de secrétaire adjoint est libre, selon le choix actuel de la secrétaire adjointe de reprendre ou pas le poste de secrétaire de Madame Delquignies Marie-Thérèse qui nous a quitté pour une autre région, et que nous remercions encore pour toute l'aide fournie et le temps réservé à l'Amicale.

BONNE RENTREE AUX PETITS MAULDOIS

MAULD'JOIE

Le 9 février, le 13^{ème} loto connu, une fois de plus un énorme succès.

31 exposants participèrent à la foire artisanale le 27 avril : Bijoux, Fleurs, Peintures... Chacun y trouva son plaisir.

Le concours de brouettes fleuries démontra l'imagination des participants, qui jeunes et moins jeunes furent récompensés.

Les amateurs de calèche firent le tour du village, ravis.

Un intermède musical par le groupe belge Blue Light fut très apprécié. L'amour de la musique amena les jeunes musiciens à une prestation plus longue que prévue. Deux Mauldois, fous de jazz se mêlèrent à ceux-ci et tous furent très applaudis.

46 joueurs participèrent au concours de pétanque du 21 juin, suivi de la fête de la musique en collaboration avec le Comité Sports et Loisirs et l'Amicale Laïque. Le groupe Blue Light, toujours apprécié fut suivi de la Fresca Musette qui nous mit des fourmis aux jambes, la danse était au rendez vous. Le 18 juillet le traditionnel feu de camp du centre de Loisirs connut l'ambiance habituelle. Les grillades furent dégustées avec gourmandise et nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Claude et Jeanine Dujardin bénévoles s'il en est.

Le week-end du 15 août fut l'occasion de rendre visite à nos amis Mauldois en Belgique : nombreuses festivités, et les jeunes Mauldois des deux pays participèrent activement aux jeux inter-villages.

43 personnes se rendirent au parc Paradisio le 17 août. Les enfants bénéficièrent d'un tarif réduit pour le transport en autocar et l'entrée du parc. 30 pêcheurs allèrent taquiner la truite le 24 août, beaucoup de plaisir lors de cette journée !

Reprise du cinéma le 23 septembre, avec à l'affiche « Johnny English ». Depuis 1991, en collaboration avec ciné Promo, il est agréable d'assister à des projections de films récents.

A venir : Concours de pétanque le 27 septembre le 28, course cycliste, suivi d'un concert animé par les amis de Pecq (Jazz). L'église de la commune accueillera le groupe de clarinettes du Val l'Escaut pour le concert d'automne du 19 octobre, n'oubliez pas d'égayer vos maisons pour les illuminations de Noël.

En projet : Un voyage en Allemagne pour le marché de Noël.

A bientôt
Le Comité.

INFORMATIONS

FESTIVITES :

27 et 28 Septembre : Ducasse (Concours de pétanque, Moules - frites organisé par les sapeurs pompiers, course cycliste, attractions foraines, concert de musique)...

5 octobre repas des aînés,

19 octobre concert d'automne à l'Eglise,

11 novembre défilé et remise des prix des maisons fleuries.

ENTRETIEN DES PROPRIETES PRIVEES :

Entretien des caniveaux : Afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie nous vous demandons de nettoyer les caniveaux et les grilles et ne pas déverser dans le réseau d'assainissement les déchets. (Paille, poussières, cailloux, etc...), de même lorsque vous nettoyez votre caniveau, ramassez vos ordures ne les laissez pas pour le « voisin »...

Entretien des terrains : En matière d'environnement : L'Article L.2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Maire d'intervenir pour des motifs d'environnement. Dans le cas où des terrains non bâtis seraient situés à l'intérieur d'une zone habitation ou à une distance de moins de cinquante mètres d'habitations, le Maire peut, pour des motifs indiqués ci-dessus, mettre en demeure le propriétaire ou ses ayants droit de procéder au nettoyage du terrain. Cette action commence par une mise en demeure. A défaut de réaction du propriétaire, la loi permet au Maire de notifier, par arrêté, l'obligation d'exécuter, aux frais du propriétaire, les travaux de remise en état de ce terrain. L'absence d'intervention dans les délais prescrits, donne le pouvoir au Maire de procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Les trottoirs : Nous demandons aux personnes qui font des travaux de maçonnerie de ne pas préparer de béton ou autres matériaux sans protection sur les trottoirs afin de ne pas les dégrader.

CANTINE SCOLAIRE :

Les tickets de cantine sont vendus tous les lundis entre 15 h et 18 heures.

Au cas où la Mairie serait fermée le lundi ils seront vendus le mardi.

CHIENS DANGEREUX :

Nous rappelons aux propriétaires de chiens dangereux que ceux ci doivent obligatoirement être promenés muselés et tenus en laisse. Le chien ne doit pas être promené par un enfant, mais par une personne majeure.

Les propriétaires qui ne respecteraient pas ces mesures pourront faire l'objet de poursuites judiciaires, pouvant aller de l'amende à la peine de prison.

(Voir le Maulde info n°40).

Les propriétaires doivent également veiller à ce que leur animal ne divague pas sur la voie publique, il ne doit pas aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage. (article R48.2 du code de la santé publique et R.25 du code pénal).

CIRCULATION :

Suite à la plainte de plusieurs riverains, Nous vous rappelons que la rue du mortier est en **sens unique et limitée à 30 km/h**. Les automobilistes, les cyclistes et les motocyclistes doivent respecter la signalisation. La gendarmerie est prévenue et tout contrevenant sera verbalisé.

LE PASSAGE DES ENCOMBRANTS AURA LIEU LE 26 SEPTEMBRE 2003

CINE PROMO 2003

JANVIER – HARRY POTTER ET LA CHAMBRE DES SECRETS

FEVRIER - SPY KIDS 2

MARS – TAXI 3

AVRIL – 18 ANS APRES

MAI – CHOUCHOU

JUIN – FANFAN LA TULIPE

Reprise du cinéma le 23 septembre 2003 à 20 h – JOHNNY ENGLISH
Mauld'joie organise des séances de cinéma chaque mois depuis 1991.
De 1997 à 2002 – TOTAL de 3509 entrées.

Un réseau de cinéma itinérant pour rapprocher les spectateurs et les films

Association de loi 1901 créée en 1938 par les Fédérations des Œuvres Laïques du Nord – Pas de Calais (FOL 62 et FLASEN), Cinépromo a pour objet de promouvoir le cinéma et l'audiovisuel dans la région.

Aujourd'hui, cet objectif se décline dans trois champs d'action :

- L'animation d'un réseau de diffusion Cinéma dans le Nord -Pas de Calais,
- La mise en œuvre d'actions d'éducation à l'image,
- L'aide à l'organisation de manifestations ponctuelles autour du cinéma.

Cinépromo, membre du réseau Ciné-Ligue de la Ligue de l'enseignement, est soutenu par la Région Nord-Pas de Calais, le Conseil Général du Nord, le Conseil Général du Pas de Calais et la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord- Pas de Calais.

Président : Jean-Claude Dupont

Directrice : Caroline Grimault

Un réseau de diffusion du cinéma en Nord - Pas de Calais

S'appuyant sur un important réseau de bénévoles, d'associations et de collectivités locales, Cinépromo projette dans des lieux tels que des salles polyvalentes ou des salles de fêtes municipales pour permettre une activité cinéma dans les zones insuffisamment desservies de la région.

Tous les mois, une dizaine de films récents (six semaines après leur sortie en salles) est proposée aux partenaires du réseau. Une fois leurs films réservés, ils établissent leur programmation cinéma et organisent l'événement. A chaque séance, un projectionniste Cinépromo apporte le matériel (écran, sonorisation, projecteur) et le film. Aidé par le partenaire local, il installe le matériel, accueille les spectateurs et lance la projection...

Dans le cadre de sa mission de démocratisation culturelle, Cinépromo propose une 1^{ère} approche du cinéma et de l'image au sein de son réseau de partenaires locaux. Cet accompagnement du développement culturel local passe par la possibilité donnée à chacun d'établir une programmation variée - alternant les succès du moment et des films moins médiatisés - ainsi que par la proposition de temps forts, occasion d'échanges et de rencontres.

L'un des objectifs de Cinépromo est d'impulser et d'établir un travail d'accompagnement culturel des films et des publics. Au-delà de la diffusion d'œuvres cinématographiques, la séance de cinéma permet de créer ou de renforcer les liens qui unissent les habitants, les associations, les établissements scolaires d'une même commune - ou d'un même territoire.

Ce travail d'accompagnement des films et de formation des publics peut revêtir la forme d'un débat après la projection comme en 2002 autour de « Charbons Ardents » dans le cadre du Mois du Documentaire, ou comme la venue du réalisateur Lieven Debrauwèr pour le film « Pauline et Paulette ». Il peut aussi laisser la place à des initiatives originales et interdisciplinaires comme la venue d'un chorégraphe à la projection du film « Billy Elliot » ; l'organisation de concerts autour de séances avec le film « Swing » ou du film « Le Cameraman » ; ou encore l'organisation d'un festival autour de la comédie alliant films récents, classiques et représentations théâtrales le temps d'un week-end.

Aujourd'hui, le réseau de diffusion Cinépromo, c'est :

- 76 lieux de diffusion agréés par le Centre National du Cinéma - 41 dans le Nord et 35 dans le Pas-de-Calais.
- 57 000 spectateurs
- 640 séances
- plus de 90 films proposés (de « Harry Potter » à « Bowling for Columbine » en passant par « 8 femmes » et « Le Pianiste »)

...le tout dans un esprit de convivialité, de divertissement et d'éducation à l'image !

Programmation et Partenariat Local : Sophie Preuvot

SEANCES DE MAULDE DEPUIS 1997

997

Date	Titre du film
23/01/97	Mission impossible
27/02/97	Bossu de notre dame (le)
25/03/97	Day light
29/04/97	Space jam
27/05/97	Les 101 dalmatiens
05/06/97	Mars attacks
24/06/97	Le pic de dante
09/09/97	Batman et robin
09/10/97	Men in black
06/11/97	Volcano
04/12/97	Air force one

Total spectateurs : 526

1998

Date	Film
06/01/98	Monde perdu(le)
03/02/98	Bean
10/03/98	Hercule
16/04/98	Titanic
14/05/98	Visiteurs II (les)
04/06/98	Anastasia
04/06/98	Une chance sur deux
15/09/98	Taxi
27/10/98	Armageddon
10/11/98	Godzilla
03/12/98	Il faut sauver le soldat Ryan

Total spectateurs : 694

999

Date	Titre du film
12/01/99	Mulan
04/02/99	X Files
02/03/99	Prince d'égypte (le)
20/04/99	Astérix et obélix
18/05/99	Ca commence aujourd'hui
24/06/99	Razmoket (les)
24/06/99	Quasimodo d'el Paris
02/09/99	Matrix
05/10/99	Wild wild west
02/11/99	13ème guerrier
14/12/99	Menace fantôme (la)

Total spectateurs : 474

2000

Date	Titre du film
11/01/2000	Tarzan
10/02/2000	Monde ne suffit pas (le)
16/03/2000	Peur bleue
11/04/2000	Toy story 2
18/05/2000	Taxi 2
22/06/2000	Pokemon
22/06/2000	Goût des autres (le)
12/09/2000	Gladiator
10/10/2000	Mission impossible 2
21/11/2000	60 secondes chrono
12/12/2000	Rivières pourpres (les)

Total spectateurs : 498

001

Date	Films
23/01/2001	Dinosaure
13/02/2001	A l'aube du 6ème jour
06/03/2001	Placard (le)
03/04/2001	102 dalmatiens (les)
29/05/2001	Belphégor
14/06/2001	Kuzco, l'empereur mégalo
14/06/2001	Yamakasi
25/09/2001	Jurassic park 3
18/10/2001	Planète des singes (la)
20/11/2001	Moulin rouge
20/12/2001	Château des singes
20/12/2001	Vélo de Ghislain Lambert

Total spectateurs : 559

2002

Date	Films
24/01/2002	Harry potter
29/01/2002	Harry potter
26/02/2002	Rois mages (les)
26/03/2002	Astérix et obélix
23/04/2002	Monsieur Batignole
28/05/2002	Boulet (le)
25/06/2002	Trois zéros
24/09/2002	Spiderman
23/10/2002	Men in black 2
28/11/2002	Ma femme s'appelle Maurice
19/12/2002	Signes
19/12/2002	Spirit, l'égalon des plaines

Total spectateurs : 758

Total spectateurs de 1997 à 2002 : 3509

MAULDE

avril 2003

VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS AU SEIN D'EDF GDF SERVICES HAINAUT-CAMBRÉSIS



Interlocuteur Privilégié

Emmanuel SARRAUD

Tel : 03 27 23 22 10 Fax 03 27 23 22 25
emmanuel.sarraud@edfgdf.fr

C'est votre porte d'entrée sur l'entreprise : quels que soient votre question ou votre besoin, il vous fournira les bonnes réponses, ou vous mettra en contact avec l'interlocuteur le plus compétent pour y répondre.



Responsable Agence Clientèle

Pierre DUMOULIN

Tel : 03 27 23 24 01 Fax 03 27 23 25 02
pierre.dumoulin@edfgdf.fr

Responsable des relations contractuelles avec la clientèle. Il est à votre disposition pour répondre à toute question relative à vos administrés, en particulier dans le domaine des clients démunis.



Responsable Exploitation Electricité

Guy LENOIR

Tel : 03 27 23 24 34 Fax 03 27 23 25 79
guy.lenoir@edfgdf.fr

Responsable de la continuité de la fourniture d'électricité, de la maintenance et du dépannage des réseaux et des branchements électricité. Il pourra vous renseigner en cas d'incident et répondre à toute question relative à la qualité d'alimentation de l'électricité dans votre commune.



Responsable Exploitation Gaz

Véronique BACHELIER

Tel : 03 27 22 83 50 Fax 03 27 22 83 85
veronique.bachelier@edfgdf.fr

Responsable de la continuité de la fourniture de gaz naturel, de la maintenance, du dépannage des réseaux et des branchements gaz. Il pourra vous renseigner en cas d'incident et répondre à toute question relative à la qualité d'alimentation du gaz naturel dans votre commune.



Responsable Ingénierie Travaux

Emmanuel SARRAUD

Tel : 03 27 23 22 10 Fax 03 27 23 22 25
emmanuel.sarraud@edfgdf.fr

Responsable de la construction et de la rénovation des ouvrages électricité et gaz naturel. Il organise, avec vous, la coordination des travaux dans votre commune, et est à votre disposition pour discuter des projets. Il pourra vous renseigner, notamment en ce qui concerne l'intégration des ouvrages dans l'environnement.



Négociateur Commercial Électricité

Guy ARBAULT

Tel : 03 27 23 24 06 Fax 03 27 23 22 25
guy.arbauld@edfgdf.fr

Responsable du développement des ventes électricité auprès des collectivités locales. Il vous aidera dans les choix énergétiques, pour la construction et la rénovation des bâtiments communaux.



Négociateur Commercial Gaz

Bruno LEVANT

Tel : 03 27 23 27 04 Fax 03 27 23 27 42
bruno.levant@edfgdf.fr

Responsable du développement des ventes gaz naturel auprès des collectivités locales. Il vous aidera dans les choix énergétiques, pour la construction et la rénovation des bâtiments communaux.



Conseiller Clientèle Commune

Annie WILSON

Tel : 03 27 23 20 54 Fax 03 27 23 23 39
annie.wilson@edfgdf.fr

Votre conseiller pour tous les contrats des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Il vous apporte régulièrement une aide dans la gestion et l'adaptation des contrats de votre patrimoine. C'est votre interlocuteur DIALEGE. C'est également à lui que vous adressez vos demandes de branchement forain.

Mais aussi des accueils spécialisés pour l'ensemble de vos administrés

Clientèle Domestique: 0 810 689 117
Clientèle Professionnelle: 0 810 896 820
Solidarité:: 0 800 650 309

Dépannage Électricité : 0 810 333 559
Dépannage Gaz: 03 27 36 90 60
Serveur incident réseau électricité: 0 836 670 955



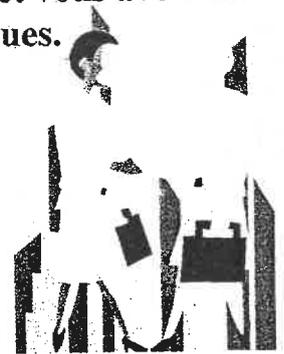


Vous venez de recevoir votre facture d'électricité et de gaz naturel et vous avez des difficultés de paiement... Voici quelques conseils pratiques.

Confrontés à de gros soucis d'argent, vous avez des difficultés à payer votre facture d'électricité et de gaz naturel. Vous risquez ainsi une "coupure" qui vous priverait d'énergie...

Pour ceux qui sont réellement démunis, EDF GDF SERVICES a mis en place un dispositif évitant d'en arriver là.

Encore faut-il pouvoir détecter très rapidement les personnes en grande difficulté financière. Or, dans la majorité des cas, ces clients préfèrent taire leurs problèmes, entrent malgré eux dans la spirale de l'exclusion et contactent EDF GDF SERVICES quand il est trop tard.



Un bon conseil : prenez contact le plus rapidement possible avec votre Agence Clientèle

Que ce soit à la réception d'une facture ou d'une lettre de relance, contactez le plus rapidement possible votre Agence Clientèle EDF GDF SERVICES dont le numéro de téléphone figure sur votre facture en haut à gauche (numéro joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Votre conseiller clientèle recherchera avec vous les solutions adaptées à votre dossier.

Une solution d'attente : le Service Maintien d'Énergie

Si une solution immédiate n'est pas possible, votre conseiller clientèle vous proposera le "Service Maintien d'Énergie". Avec ce service, vous pouvez utiliser simultanément plusieurs de vos appareils sans dépasser une puissance maximale de 3000 W (un téléviseur, un convecteur, un réfrigérateur, des lampes,...). En contrepartie, vous devrez vous engager à vous rapprocher rapidement des services sociaux de votre commune (CCAS) afin de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une aide financière au paiement de vos factures. Ce service est mis en place le temps nécessaire à la prise en charge de votre dossier par les services sociaux.

En effet, le CCAS établit, conjointement avec EDF GDF SERVICES Hainaut-Cambrésis, un dossier déposé à la Sous-Préfecture auprès de la Commission des Fonds Solidarité Énergie. EDF et Gaz de France participent aux aides financières qui sont attribuées. Chaque année, plus de 200 000 foyer bénéficient de ces aides.

Attention, si vous n'effectuez pas ces démarches, vous vous exposez à une suspension des fournitures de l'électricité et du gaz naturel.

Votre dossier est étudié par la Commission du Fonds Solidarité Énergie en Sous-Préfecture

C'est cette Commission et, elle seule, totalement indépendante d'EDF GDF SERVICES, qui décide si votre situation personnelle et financière, peut vous faire bénéficier d'une aide au titre du Fonds Solidarité Énergie. En résumé, elle va qualifier ou non votre situation comme étant une situation de précarité.

En cas d'acceptation, tout ou partie de votre dette est prise en charge et une information est transmise à EDF GDF SERVICES. Nos services vous contactent pour le règlement du solde éventuel, rétablissent votre abonnement d'origine dès régularisation complète et peuvent vous apporter des conseils pratiques pour mieux gérer les consommations d'énergie. Par contre, vous devez respecter les échéances contractuelles, sous peine de suspension de votre fourniture d'énergie.

En cas de refus de la Commission, EDF GDF SERVICES est fondé à vous réclamer le montant des dettes et à interrompre la fourniture d'énergie.



INFORMATION



Des services à domicile pour vous faciliter la vie !

L'UCIE Services, association d'aide à domicile, a pour objectif d'offrir des services de proximité sur le Valenciennois. Elle prend en considération les besoins des particuliers et y répond.

Ennuyé pour faire votre jardin ! Pas le temps de faire le ménage !

Vous recherchez du personnel pour entretenir votre maison, garder vos enfants à domicile, aider un de vos proches âgés, nettoyer votre jardin ou tout simplement pour vous donner un coup de main...

L'UCIE Services peut vous simplifier la vie.

Association loi 1901, à but non lucratif, créée en 1996, L'UCIE Services intervient sur l'Arrondissement de Valenciennes par le biais de professionnels de l'aide à domicile. Ses objectifs premiers : certes vous rendre service mais aussi et surtout la création d'emplois. Chose faite puisque depuis 7 ans nous avons remis plus de 50 personnes au travail.

Un service simple, rapide et efficace

L'UCIE Services recrute pour vous du personnel de confiance, qualifié et expérimenté, et se charge de toutes les formalités administratives, sociales et fiscales (contrat de travail, déclaration U.R.S.S.A.F., l'établissement des fiches de paies).

Combien ça coûte ?

Le coût varie en fonction de votre situation (Possibilité de prise en charge par les Sociétés d'Assistance à Domicile, par le Conseil Général (APA et PSD), par votre employeur (TES),...).

D'autre part, grâce à son agrément Qualité, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % des sommes versées à hauteur de 10 000 € par an.

Pour tous renseignements :

Contactez L'UCIE Services au 10, rue Jean Bonmarché à Valenciennes
Ou téléphonez au 03.27.28.23.40

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00

Contact presse :

Stéphanie BARAT
Association L'UCIE Services
10, rue Jean Bonmarché – 59300 VALENCIENNES
Tél : 03.27.28.23.30 – Fax : 03.27.28.23.31



Société Anonyme d'Union d'Economie Sociale à forme coopérative

2 finalités

Remise à l'emploi

Equilibre social des quartiers

3 types de partenaires...

Entreprises

Particuliers

Etat / Collectivités territoriales / Entreprises

... pour 3 types de métiers

Intérim d'insertion
 Industrie, Bâtiment et Services

Services à domicile
 Entretien de la maison
 Garde d'enfants
 Aide à la personne
 Petits travaux de jardinage
 Portage de médicaments

Chantiers d'insertion
 Lutte contre l'incivilité
 Gestion de proximité

Vos contacts :

Jean-Charles MERCIER - Directeur Général



Jean-Louis MAITTE
 03.27.28.23.42



Grégory MEUNIER
 03.27.28.23.40



Manuella BAUDOIN
 03.27.28.23.36



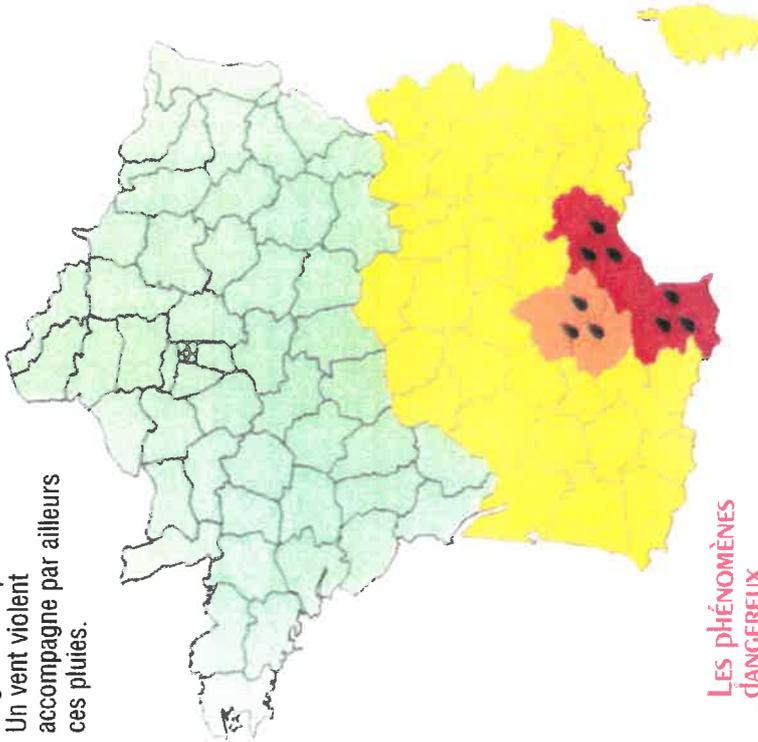
Stéphanie BARAT
 03.27.28.23.39

10, rue Jean Bonmarché - 59300 VALENCIENNES
 Tél : 03.27.28.23.30 - Fax : 03.27.28.23.31
 L.ucie@wanadoo.fr

UN EXEMPLE DE CARTE DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Dans l'extrême sud du pays, des précipitations très abondantes sont prévues cette nuit et demain, qui s'ajouteront à celles déjà importantes tombées aujourd'hui pour donner un cumul tout à fait exceptionnel.

Il en résulte un risque marqué d'inondations de grande ampleur. Un vent violent accompagne par ailleurs ces pluies.



LES CONSEILS DE COMPORTEMENT

Restez chez vous et évitez tout déplacement. Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. Prenez toutes les précautions pour la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans des zones rarement touchées par les inondations.

Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilants. Evitez le réseau routier secondaire. Soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles. Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage.

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LES COULEURS DE LA VIGILANCE

Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus, tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

Soyez très vigilants : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique : des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (ex. mistral, orage d'été) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

Pas de vigilance particulière.

... Et consultez aussi le bulletin de suivi. Il précise régulièrement la situation régionale ou locale, son évolution et la fin du danger.

LES PHÉNOMÈNES DANGEREUX

-  Vent violent
-  Fortes précipitations
-  Orages
-  Neige/verglas
-  Avalanches



Conseils de COMPORTEMENT

Si votre département est en

Si votre département est en

VENT VIOLENT

- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Rangez les objets exposés au vent.

- Restez chez vous et évitez tout activité extérieure.
- Si vous devez vous déplacer, soyez très prudents. Empuntez les grands axes de circulation
- Prenez les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et n'intervenez surtout pas sur les toitures.

FORTES PRÉCIPITATIONS

- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilants. Évitez le réseau routier secondaire.
- Soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles.
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage.

- Restez chez vous et évitez tout déplacement.
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Prenez toutes les précautions pour la sauvegarde de vos biens face à la montée des-eaux, même dans des zones rarement touchées par les inondations.

ORAGES

- Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- A l'approche d'un orage, arrêtez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones touchées.

- Soyez très prudents, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation peuvent devenir soudainement dangereuses
- Évitez les activités extérieures de loisir.
- Abritez-vous hors des zones de et mettez en sécurité vos biens
- Sur la route, arrêtez-vous en la et ne quittez pas votre véhicule

NEIGE/VERGLAS

- Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer. Renseignez-vous sur les conditions de circulation.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations. Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée.

- Restez chez vous et n'entrez aucun déplacement.
- Si vous devez vous déplacer : Signalez votre départ et la destination à des proches
- Munissez-vous d'équipement spéciaux et de matériel en cas d'immobilisation prolongée.
- Ne quittez votre véhicule que sur sollicitation des sapeurs-pompiers

AVALANCHES

- Informez-vous de l'état des secteurs routiers d'altitude.
- Conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne.
- Consultez les bulletins spécialisés de Météo-France

- Évitez, sauf urgence, tout déplacement sur les secteurs routiers d'altitude.
- Renseignez-vous auprès de la préfecture du département
- Recapez-vous strictement les mesures d'intentions et

- **Les vents violents vont-ils toucher mon département dans la journée?**
- **Vais-je rencontrer de fortes chutes de neige pendant mon voyage?**
- **Dais-je alors me déplacer?**
- **Et que dois-je faire si des pluies intenses s'annoncent dans ma région?**
- **Quand le danger va-t-il s'éloigner?**
- **Comment vais-je être prévenu?**
- **Où trouverai-je l'information?**

Une carte de vigilance répond à ces questions. Elle vous informe si un danger météorologique peut toucher votre département dans les 24 heures. Quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) indiquent le niveau de vigilance. Cette carte est actualisée chaque jour à 6 h et 16 h.

Si votre département est **orange**, cela indique un **phénomène dangereux de forte intensité** ; **s'il est rouge**, un **phénomène très dangereux d'intensité exceptionnelle**. Dans ces deux cas, le type de phénomène est représenté par un pictogramme. Des bulletins de suivi réguliers détaillent l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et sa fin. Des conseils de comportement adaptés accompagnent la carte.



COMMENT SEREZ-VOUS PRÉVENUS ?

Vos médias habituels. TV ou radios, disposent de la carte de vigilance (et des bulletins de suivi si la situation est orange ou rouge). Si la situation est rouge, ils pourront communiquer une information spéciale.

COMMENT VOUS INFORMER ?

La carte est consultable en permanence sur le site www.meteo.fr, dès la page d'accueil. Mettez la page dans vos favoris. Quand une zone est orange ou rouge, vous cliquez sur le département qui vous intéresse pour accéder au bulletin de suivi.

Les situations orange ou rouge sont signalées sur les **services téléphoniques et télématiques de Météo-France** : 0 892 68 02 XX (XX n° de votre département) ou 0 892 68 00 00 ou 3615 Météo - 0,34 Euro/la minute.

LES SERVICES DE SÉCURITÉ CIVILE ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour mieux prendre les mesures préventives et organiser les interventions éventuelles, ils disposent des informations en permanence.



Photos : archives Météo-France, Vloa/Wanke/West Stock, Vloa/Steve Alden, Photonostop/Mauritius. Réalisation : Communica, Octobre 2001

Vigilance METEO

Quel danger fera-t-il demain ?

MINI-GUIDE PRATIQUE

MÉTÉO FRANCE